

Congo-Brazzaville, Djibouti, Tchad : le cercle vicieux des processus électoraux sans démocratie

Communiqué du Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, Paris, 4 mai 2016

Les chefs d'Etat tchadien, Idriss Deby Itno, au pouvoir depuis 26 ans, congolais, Denis Sassou Nguesso, au pouvoir depuis 32 ans¹, djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, au pouvoir depuis 17 ans, avec sa famille depuis 39 ans, ont été « réélus », « sans surprise », au premier tour, selon les versions officielles. Vingt-six ans après la fin de la guerre froide et l'introduction du multipartisme, il reste convenu de faire comme si l'organisation d'élections était un critère suffisant de démocratie en se contentant d'émettre quelques réserves².

Ces trois chefs d'Etat n'ont pas été « réélus », et ils n'avaient d'ailleurs jamais été « élus » véritablement. Les régimes issus des partis uniques des années 80 se sont maintenus. En 2016 encore, les processus électoraux ont été détournés, comme les précédents. Le traitement de l'information au niveau international semble aussi « sans surprise », faute de considération pour les processus électoraux d'un point de vue technique. Les élections en dictature en Afrique sont toujours présentées selon la version de la communication officielle des Etats, en introduisant une seconde version apparemment dialectique mais reléguée au second rang, comme si en Afrique, la réalité du vote des électeurs, n'existait pas³.

La nature du régime détermine la crédibilité du processus électoral⁴. Mascarades électorales et dictature sont liées, comme processus électoraux corrects et démocratie sont liés. Il ne s'observe pas de présidentielles correctes en 'dictature', sans une 'transition vers la démocratie' préalable. Deux exceptions en 25 ans en Afrique, deux cas d'alternances acceptées par des 'dictateurs', le 7 décembre 2000 au Ghana, et, le 27 décembre 2002 au Kenya, le confirment. L'absence de processus électoraux corrects, entre autres, définit la dictature : si une élection correcte était organisée, le régime tomberait, sans pouvoir survivre à une alternance. La qualité des processus électoraux dépend beaucoup plus de la nature des régimes, que des données observables sur ces processus électoraux, mais, l'essentiel de ces processus électoraux se joue aussi en amont des scrutins en fonction du contexte. L'inversion finale du résultat d'une élection est la conséquence de l'ensemble d'un processus détourné.

Bien que la nature du régime, si elle est non-démocratique, ne permette pas en pratique d'atteindre une qualité de processus électoraux suffisante pour générer des alternances, la qualité partielle des processus électoraux détermine la suite d'un processus de démocratisation et l'évolution d'un équilibre de l'Etat de droit. Par exemple, la manière d'inverser le résultat de présidentielle, peut déterminer en partie le déroulement de législatives et un futur équilibre entre partis d'opposition. Un progrès dans la qualité des processus électoraux reste essentiel même en l'absence d'alternance. A ce niveau, les trois présidentielles affichent plus de régression que de progrès.

La qualité d'un processus électoral dépend de la nature du régime, d'un historique, du contexte et se juge en fonction de sa réalisation pratique, selon des étapes. Le 24 avril 2016, a eu aussi lieu en Guinée Equatoriale, un autre scrutin dans un contexte non-démocratique et ce scrutin a été boycotté par toutes les oppositions réelles, au contraire du boycott partiel qui a eu lieu à Djibouti. Le processus électoral équato-guinéen est en dessous de toute norme démocratique et ne donne pas lieu à interprétation sur une quelconque crédibilité⁵. Les processus électoraux congolais, djiboutiens et tchadiens font, eux, l'objet d'une prise en compte dialectique.

Ces trois processus électoraux comportent des irrégularités qui participent à la modification de résultat final. Ils comportent un point commun principal, le trucage des résultats du premier tour, pour placer le président sortant au-dessus de 50%. Les présidents habitués des élections fraudés ne supportent pas les seconds tours qui

¹ Et depuis 1979, 32 ans en tenons compte de l'alternance entre 1992 et 1997 avant la guerre de reconquête du pouvoir par Sassou.

² Voir aussi Barack Obama devant l'Ua le 27.7.15 : « La démocratie n'est pas seulement la tenue d'élections »

<http://www.jeuneafrique.com/251355/politique/barack-obama-ethiopie-points-cles-de-discours-historique-siege-de-lunion-africaine/>

³ Les journalistes, en particulier français, donnent souvent l'impression d'être influencés par les positions de leur gouvernement. En France, l'AFP et RFI étatiques jouent un grand rôle dans le traitement de l'information électorale en Afrique.

⁴ 30.3.16, Régis Marzin, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

⁵ Le résultat de 93,7% en 2016 ressemble aux précédents 1996 : 97.85%, 2002 : 97.06%, 2009 : 95,76%

<https://electionsafrique.wordpress.com/2016/04/20/guinee-equatoriale-lettre-ouverte-a-ue-et-aux-gouvernements-francais-espagnol-et-americain/>

risqueraient de les mettre face au regard des media et diplomates internationaux et face à la possibilité d'une normalisation du processus électoral⁶.

En **République du Congo**, quatre jours après le scrutin du 20 mars, la nuit, le ministère de l'intérieur a indiqué un chiffre, 60,39%, qui n'était pas basé sur un comptage vérifiable. Internet a été coupé et tout a été fait pour empêcher l'opposition de rassembler les chiffres basés sur les Procès verbaux, ce que la Coordination des Plateformes IDF et FROCAD a pu faire uniquement avec 80% des procès verbaux le 2 avril, indiquant un résultat où Denis Sassou Nguesso est éliminé au premier tour⁷. Le 4 avril, la Cour constitutionnelle a donné un chiffre 60,19% sans preuve supplémentaire. En réalité, un résultat inversé a été imposé militairement, comme le résultat du référendum d'octobre 2015.

Au **Tchad**, après le premier tour le 10 avril, le 22 avril, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a annoncé un score de 61,56% au premier tour pour Idriss Déby confirmé à 59,92% le 4 mai par la Conseil constitutionnel. Selon les candidats de l'opposition, un maximum de fraudes se sont déroulées dans les régions du Nord: «disparition (puis bourrage) de centaines d'urnes et de milliers de procès-verbaux (puis trucage), ... trafic de cartes d'électeurs»⁸ qui s'ajoutent aux défauts du fichier électoral contenant mineurs et étrangers⁹. Dans les régions du Nord¹⁰, les délégués de l'opposition ont été chassés par les militaires et le MPS. Les scores y ont été montés entre 92 et 95% malgré l'évidence de la défaite d'Idriss Déby dans certaines villes et régions. Au Sud, la population et les partis ont, en partie, réussi à empêcher les fraudes.

Le 29 avril, 5 candidats d'opposition parmi les principaux¹¹ ont annoncé des résultats nationaux à partir des Procès verbaux dans 9 régions¹²: « Saleh Kebzabo (UNDR) : 33,15%, Laoukein Kourayo Mbaiherem (CTPD) : 25,82 %, Mahamat Ahmad Alhabet (PLD) : 14,89%, Idriss Deby Itno du MPS : 10,10 % », en précisant que si Idriss Déby avait 100% dans les 13 régions du Nord, alors en fonction des Procès verbaux au Sud, son score ne serait au maximum que de 42,12%¹³. Malgré de légers progrès dans le processus électoral, au niveau du fichier électoral, le processus électoral reste hors des normes démocratiques. Les cinq candidats ont en vain demandé l'annulation du vote au Conseil constitutionnel.

A **Djibouti**, le processus électoral avait été en amont presque détruit avec la mise à mort de l'Accord cadre dans l'attaque violente de l'opposition le 21 décembre 2016¹⁴. La coalition Union pour le Salut National (USN) empêchée de participer sous sa forme solidifiée lors des législatives de 2013 s'est divisée entre partisans du boycott et partisans d'une participation. Les législatives au niveau des Procès verbaux avaient indiqué un faible électorat du président Guelleh. Le premier résultat de 86,68% puis le résultat indiqué par la Cour constitutionnelle de 87,07% pour le président sortant correspond à des Procès Verbaux falsifiés lors de dépouillement sans témoin d'opposition¹⁵. Des procès verbaux ont été montrés à la télévision sans les signatures. Pour 42 bureaux de votes sur les 307 dont les Procès verbaux ont été publiés sur le site de la Radiodiffusion Télévision de Djibouti (RTD)¹⁶, il apparaît 100 % de taux de participation, 100% de suffrages exprimés et 100 % de votes pour Ismail Omar Guelleh. La compilation de faux résultats n'a pas de valeur et rien ne garantit qu'Ismail Omar Guelleh ait obtenu 50% au premier tour. Pour l'essentiel, le processus électoral a été totalement en dehors des normes, très marqué par la répression de l'opposition, et n'a aucune valeur démocratique.

⁶ En 2011, en RDC, Joseph Kabila a été accusé d'avoir corrompu les députés pour passer la présidentielle à un tour.

⁷ Guy Brice Parfait Kolélas 30,1% et Jean Marie Michel Mokoko 28,6%,

<https://www.facebook.com/CharlesZBowao/photos/pcb.1608390336153458/1608390179486807/?type=3&theater>

⁸ http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858

Communiqué PLD 27.4.16 : <http://www.makaila.fr/2016/04/tchad-le-pld-appelle-a-la-resistance-toute-forme-d-oppression.html>

⁹ <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/04/04/tchad-aporie-geopolitique-et-silence-international-avant-la-presidentielle/>

¹⁰ sauf dans la région du Ouaddaï qui a voté massivement PLD mais où le score de la CENI de Déby est pourtant donné à 92%.

¹¹ 5 parmi les 6 candidats unis après la présidentielle : Laoukein Kourayo Médard, Joseph Djimrangar Dadnadji, Gali Ngothé Gatta, Saleh Kebzabo, Mahamat Ahmad Alhabet et Brice Mbaimon Guedmbaye

¹² <http://www.tchadactuel.com/?p=13933>, <http://www.makaila.fr/2016/04/idriss-deby-a-perdu-au-tchad-voici-les-vrais-resultats-electoraux-donnees-par-les-candidats.html>

¹³ 35,62% + 10,1%(1-0,3562) = 42,12% où 35,62% est le pourcentage d'électorat du Nord et 10,1% le pourcentage de votes de Déby au Sud, le communiqué des 5 candidats indique lui 45,72%.

¹⁴ <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/04/04/djibouti-terreur-electorale-a-lombre-des-bases-militaires-et-dans-lindifference-internationale/>

¹⁵ Rapport LDDH 13.4.16 : http://www.ardhd.org/info.asp#article_16587, et rapport UA

<http://au.int/en/sites/default/files/newsevents/reports/27519-rp-conclusions-preliminaires-de-la-moeua-en-republique-de-djibouti.pdf>

¹⁶ La page web a ensuite été supprimée du site de la RTD, de même que la page de la première annonce du Ministre de l'intérieur.

La Mission d'observation de l'Union africaine a « salué la République de Djibouti pour la bonne tenue de ce scrutin qu'elle juge inclusif, libre et suffisamment transparent pour être considéré comme le reflet crédible de la volonté du peuple djiboutien »¹⁷, affichant une nouvelle fois une complicité avec les mascarades électorales des dictatures. Les recommandations intéressantes en théorie et qui ne seront a priori pas suivies d'effets, renvoient vers un cercle vicieux. En outre, les réactions internationales timides, dont celles de l'Union européenne¹⁸, ont rappelé la priorité mise sur l'utilisation du pays comme un lieu pour des bases militaires. Au Tchad, la mission d'observation de l'Ua a publié le 12 avril un rapport préliminaire aux conclusions plus nuancées alors que les résultats n'étaient pas encore annoncés¹⁹.

Le processus de démocratisation du continent africain, démarré en 1990, est globalement bloqué depuis 2005²⁰. Suite aux derniers scrutins, l'année 2016, avec 15 présidentielles et 13 législatives en Afrique²¹ est mal engagée et pourrait n'apporter aucun progrès dans ce processus. En 2016, huit élections de présidents sur 16²² s'organisent en dehors des règles du jeu démocratique. L'année 2016 renvoie à l'année 2011 qui a compté 30 présidentielles et législatives. La qualité des processus électoraux n'a pas progressé de manière visible depuis cette date, malgré les efforts des démocrates²³ : en 5 ans, les présidents inamovibles en place depuis la guerre froide ont progressé dans leur maîtrise d'une démocratie factice. Sans scrupules dans l'utilisation de la force, ils gardent une marge de manœuvre pour manipuler les processus électoraux.

Personne n'est dupe, ni les populations, ni les observateurs qui dépendent des accords des chefs d'Etat pour proposer leurs services. Les missions d'observations internationales techniques qui essaient de réformer les processus électoraux en dictature bloquent sur le refus de démocratiser des dirigeants. La concomitance des 4 scrutins met également en exergue un échec de la politique européenne dans le soutien de la démocratisation des pays africains associé à l'utilisation de l'aide européenne²⁴. Le soutien réel de la démocratie en Afrique nécessiterait une action politique beaucoup plus ferme autour de la technique des processus électoraux. A plus long terme, le devenir de la relation entre l'Europe et l'Afrique en dépend.

*Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique,
Paris, 4 mai 2016*

13 signataires : Forces vives tchadiennes en exil, Rassemblement National Républicain (RNR), Union pour le Salut National (USN), Mouvement pour le Renouveau Démocratique (MRD, Djibouti), Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD), Fédération des Congolais de la Diaspora (FCD, Congo Brazzaville), Mouvement pour la Restauration Démocratique en Guinée Equatoriale (MRD), Alliance Nationale pour le Changement Ile-de-France (ANC-IDF, Togo), Union des Populations du Cameroun (UPC), Réagir (Gabon), Afriques en lutte, Parti de Gauche, Europe Ecologie les Verts (EELV).

¹⁷ Contredisant ses propres critique, http://au.int/en/sites/default/files/newsevents/reports/27519-rp-conclusions_preliminaires_de_la_moeua_en_republique_de_djibouti.pdf

¹⁸ 12 avril, http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2016/160412_02_en.htm

¹⁹ "Dans l'ensemble, l'élection présidentielle a donné l'occasion aux citoyens de choisir librement leurs dirigeants. ... Elle (l'élection) constitue une étape importante du processus de normalisation de la vie politique tchadienne. Dans cette phase cruciale du processus de remontée et de centralisation des résultats, la Mission exhorte la CENI à faire preuve d'encore plus de professionnalisme et de transparence, afin que les résultats provisoires qui seront rendus publics soient effectivement l'expression de la volonté des Tchadiennes et des Tchadiens. ... La Mission invite les candidats à respecter le verdict des urnes et à utiliser les voies légales en cas de contestation éventuelle des résultats." http://www.au.int/en/sites/default/files/pressreleases/28815-pr-moeua_en_republique_du_tchad_declaration_preliminaire_-_avril_2016.pdf

²⁰ 30.3.16, Régis Marzin, <https://regardxcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

²¹ Avec 2 présidents élus par un parlement, Synthèse agenda des élections en Afrique 54 pays 2015-2016 : <https://regardxcentrique.files.wordpress.com/2012/08/151203syntheseagendaelectionsafrique2015-2016limitationnombremandats.pdf>

²² 15 présidentielles et une élection par un parlement,

²³ Régis Marzin, 30.3.16, 6.3.3, Prévision de la qualité des processus électoraux en 2016

<https://regardxcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/>

²⁴ 9 propositions à l'Ue pour soutenir la démocratisation en Afrique, <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/02/24/19/>

Comparaison des processus électoraux des présidentielles au Congo-Brazzaville, à Djibouti et au Tchad en 2016

A. Contexte du processus électoral et historique

	Congo-Brazzaville	Djibouti	Tchad
Durée pouvoir	Depuis 1979, 37-5=32ans	Depuis 1999, 17 ans Oncle depuis 1977, 39 ans	Depuis 1990, 26 ans
Violence du pouvoir	Guerre de reconquête du pouvoir 1997-1999	Surveillance et répression constante des opposants	Historique de guerre au Tchad de 1990 à 2008
Historique électoral	Boycott de l'opposition après la guerre de reconquête du pouvoir de Denis Sassou en 97-99, qui suit l'alternance de 92-97.	Depuis 1999, 3 présidentielles et 3 législatives fraudées ou au résultat inversé. Boycott législatives 2008 et présidentielle 2011.	Depuis 1990, 4 présidentielles, 3 législatives fraudées ou au résultat inversé.
Nombre de mandats	Suppression limite 2 mandats en octobre 2015.	Suppression limite 2 mandats en 2010.	Suppression limite 2 mandats en 2004.
Méthodes principales de fraude précédentes	Répression en amont. Désorganisation opposition. Mauvais fichier électoral. Déséquilibre découpage électoral législatives 2012 Achat de conscience.	Législatives 2013 : Invention des résultats sans aucun Procès verbaux, inversion de majorité.	Désorganisation opposition, vote multiple substitution des Procès verbaux. Elimination Ibni Oumar Mahamat Saleh en 2008.
Liberté d'expression	Liberté de la presse minimale. Pas de liberté de manifester.	Liberté de la presse minimale. Droit de manifester obtenu en 2013.	Liberté de la presse minimale. Pas de liberté de manifester.

Comparaison des processus électoraux des présidentielles au Congo-Brazzaville, à Djibouti et au Tchad en 2016

B. Etapes du processus électoral

	Congo-Brazzaville	Djibouti	Tchad
Processus électoral en amont du scrutin	Suppression limite 2 mandats avec massacre. Avancement de la date. Pas de correction du très mauvais fichier électoral. CENI sous contrôle. Aucune correction du processus électoral selon recommandations (ex.OIF) Ue a refusé d'observer.	Destruction de l'Accord cadre du 30.12.14 par attaque USN le 21.12.15. Emprisonnements et désorganisation de l'USN. CENI sous contrôle. Faible taux de retrait des cartes d'électeur. Liste électorale inaccessible Refus par IOG d'une mission expertise de l'Ue.	Ajout biométrie électorale selon l'accord de 2007 (Morpho) positif mais absence de transparence. Enrôlement de mineurs et étrangers. Gonflement certaines régions. Répression société civile. Expertise Ue 2 mois. Ua seule observation internationale.
Candidatures et campagne	Répression empêchement de meeting. Disproportion des moyens.	Empêchement de l'USN de participer en tant qu'USN. Disproportion des moyens. Utilisation partisane de l'administration. Déséquilibre et censure à télévision nationale.	Exclusion de Ngarlely Yorongar. Disproportion des moyens. Coupure internet et réseaux sociaux.
Déroulement du vote	Coupure internet et SMS : isolement du pays et sortie de l'armée.	Empêchement de la surveillance des bureaux de votes par l'opposition par 'papiers' et force de l'ordre. Non-respect des procédures de dépouillement. Trucage des procès verbaux non signés. Achat de conscience. Faible participation.	Obligation des militaires de voter Idriss Déby, avec des disparitions. Au Nord : maximum de fraudes : délégués de l'opposition chassés, bourrages d'urnes et trucages de milliers de procès-verbaux, trafic de cartes d'électeurs ²⁵
Compilation des résultats et recours	Passage au 1 ^{er} tour 60,39% Annonce officielle de faux résultats avant comptage. Aucun résultat officiel selon compilation des procès verbaux. Coupure internet pour empêcher vraie compilation. L'opposition avec 80% des procès verbaux donne Sassou Nguesso 4 ^e . Détournement de l'attention vers violente répression armée.	Passage au 1 ^{er} tour 87,07% Gonflement du nombre d'électeurs de 197 000 à 230 000 (incohérence des chiffres en pourcentage du nombre d'électeur) Compilation de résultats basés sur des procès verbaux fraudés (certains à 100% pour IOG) Procès verbaux non signés montrés à la télévision. Résultats non affichés sur les bureaux de votes.	Passage au 1 ^{er} tour 59,92% Résultats différents des Procès verbaux et de la Céni. Maximum de fraudes au Nord : entre 90 et 95% pour Déby dans 12 régions du Nord ²⁶ . Au maximum, avec 100% au Nord, il a 42%. Intimidation militaire de la population du 21 au 22 avril (plusieurs morts). Internet et accès aux réseaux sociaux limité. SMS coupés du 9 au 23 avril et plus ²⁷ . L'opposition avec les procès verbaux de 9 régions au Sud donne Idriss Déby 4 ^e .

²⁵ http://www.liberation.fr/planete/2016/04/22/tchad-idriss-deby-reelu-pour-un-5e-mandat-sans-surprise_1447858

²⁶ <http://www.rfi.fr/afrique/20160422-tchad-opposition-conteste-resultats-idriss-deby-itno-president-nord-politique>

²⁷ <http://www.rfi.fr/afrique/20160423-tchad-internet-telephonie-mobile-perturbes-reseaux-sociaux>

Plus d'informations dans les 3 derniers communiqués du collectif précédents les scrutins:

4 Avril 2016, Djibouti : Analyse du processus électoral avant la présidentielle des 8 et 22 avril
Djibouti : terreur électorale à l'ombre des bases militaires et dans l'indifférence internationale

4 Avril 2016: Tchad : Analyse du processus électoral avant la présidentielle des 10 avril et 9 mai
Tchad : aporie géopolitique et silence international avant la présidentielle

16 Mars 2016, Congo Brazzaville : Analyse du processus électoral avant la présidentielle du 20 mars 2016
20 mars au Congo Brazzaville : un vote sans espoir ?

* * *

Processus électoraux d'élection présidentielle en pays non-démocratiques en Afrique en 2016

Date scrutin	Pays	Président	Durée pouvoir	Remarque, situation
18 février	Ouganda	Yoweri Museveni	30 ans	
20 mars	Congo B	Denis Sassou Nguesso	32 (2x7+18)	<u>Coup d'Etat constitutionnel</u>
8 et 22 avril	Djibouti	Ismaël Omar Guelleh	17 + oncle 22	<u>Processus détruit le 21.12.15</u>
10 avril+9 mai	Tchad	Idriss Déby	26 ans	
24 avril	Guinée Equat.	Teodoro Obiang	37 ans	
Août ?	Gabon	Ali Bongo	7 + père 42	
27 novembre	Congo K	Joseph Kabila	10 (2x5ans max)	Essaye modifier constitution et retarder
1er décembre	Gambie	Yahya Jammeh	22 ans	

* * *

Revendications et recommandations

Concernant les huit élections présidentielles en pays non-démocratiques en Afrique en 2016, le **Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique** demande que soient satisfaites les conditions préalables indispensables à un processus électoral :

- absence de répression de l'opposition,
- état de droit préalable minimum : liberté de la presse, liberté de manifester, liberté de s'organiser pour la société civile et les partis politiques,
- dialogue inclusif avec l'opposition,
- consensus sur la composition d'une Commission électorale indépendante neutre,
- consensus sur la méthode de fabrication du fichier électoral,
- consensus sur la méthode de compilation des résultats à partir des Procès verbaux des bureaux de vote,
- possibilité de contestation légale auprès d'une Cours indépendante incontestable.

Le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique demande à l'Union européenne et à ses Etats-membres d'amorcer un dialogue avec l'Union africaine (UA) sur le rôle et la qualité des missions d'observations électorale dans les pays non-démocratiques, sur l'application de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de l'Union africaine, et sur la qualité technique des processus électoraux - en particulier sur l'indépendance et le caractère inclusif et technique des Commissions électorales, la qualité des fichiers électoraux, la qualité de la compilation des résultats issus des Procès verbaux, la possibilité de contestation légale auprès de Cours indépendantes incontestables, et la mise en œuvre d'accompagnements internationaux mixte politique et technique - , en fonction des principes de subsidiarité et la complémentarité, entre Union africaine (Ua), l'Union européenne (Ue), les Nations-Unies et les Communautés économiques régionales (CER) africaines, en considérant par une méthode inclusive les demandes des partis d'opposition visant à accélérer la démocratisation du continent.

Plus de recommandations dans la lettre à l'Ue du 8 mars 2016 :

<https://electionsafrique.wordpress.com/2016/03/08/congo-b-djibouti-tchad-lettre-a-ue-politique-europeenne-et-processus-electoraux-sans-democratie-en-afrique-en-2016/>

Le **Collectif de Solidarité avec les Luttres Sociales et Politiques en Afrique** s'est particulièrement investi sur la démocratie en Afrique et les crises, en mettant l'accent sur les processus électoraux :

Avril 2016, Guinée équatoriale : [Lettre ouverte à l'Ue et aux gouvernements français, espagnol et américain](#)
Avril 2016, Djibouti, France, Ue : [Analyse du processus électoral avant la présidentielle des 8 et 22 avril](#)
Avril 2016: Tchad, France : [Analyse du processus électoral avant la présidentielle des 10 avril et 9 mai](#)
Mars 2016, Congo B : [Analyse du processus électoral avant la présidentielle du 20 mars 2016](#)
Mars 2016, Congo B, Djibouti, Tchad : [Lettre ouverte à UE sur 3 présidentielles sans démocratie](#)
Janvier 2016 : Djibouti : [Lettre ouverte à ONU, UA, UE, Elysée : massacre et arrêt du processus électoral](#)
Décembre 2015 : Congo B : [Bilan du coup d'Etat constitutionnel – Lettre ouverte à ONU, UE, Elysée](#)
Octobre 2015 : Congo B : [Coup d'Etat constitutionnel – Lettre ouverte à l'Union européenne](#)
Juillet 2015, Togo et politique européenne : [Lettre à UE sur Togo et démocratisation de l'Afrique \(réponse\)](#)
Mai 2015, Togo : [Lettre à ONU, UE et OIF : présidentielle et soutien à la démocratisation de l'Afrique](#)
Avril 2015, Togo : [Election présidentielle, la démocratie et l'alternance sont-elles possibles ?](#)
Février 2015, UE : [9 propositions à l'Union européenne pour soutenir la démocratisation en Afrique](#)
Février 2015, UE : [UE et élections en Afrique en 2015 et 2016 et soutien à la démocratisation](#)
Novembre 2014, Tchad : [Répression contre des manifestants et coupure des communications internationales](#)
Octobre 2014, Burkina Faso : [Afrique : limitation du nombre de mandats présidentiels, aucune exception n'est plus acceptable](#)
Octobre 2014, Tchad : [Soutien à la société civile tchadienne suite à la journée 'ville morte'](#)
Mars 2014, Centrafrique et Tchad : [Influence et implication d'Idriss Déby en RCA de mi-2012 à janvier 2014](#)
Janvier 2014, Djibouti : [Répression, contentieux électoral et politique européenne](#)
Décembre 2013, Tchad : [Dossier d'information sur la réhabilitation impossible d'Idriss Déby](#)
Novembre 2013, Togo : [Visite de Faure Gnassingbé à l'Elysée](#)
Octobre 2013, Tchad : [Tchad et politique française](#)
Septembre 2013, Cameroun : [Elections législatives](#)
Juillet 2013, [Sortir de l'influence militaire et engager la politique française dans le soutien de la démocratie](#)
Mai 2013, Guinée Equatoriale : [Elections législatives et pétrole](#)
Avril 2013, Togo : [Lettre à Laurent Fabius sur l'affaire des incendies](#)
Février 2013, Djibouti, Togo, Cameroun, Guinée C. : [Elections législatives : lettre à Assemblée Nationale](#)
Février 2013, Djibouti : [Elections législatives](#)
Janvier 2013, Togo : [Lettre ouverte à l'Union européenne sur élections législatives](#)
Juillet 2012, Congo Brazzaville : [Elections législatives](#)
Décembre 2011, Gabon : [Dossier d'information sur les élections législatives](#)
Octobre 2011, Cameroun : [Election présidentielle : dossier d'information et meeting](#)
2010 : cinquante ans des indépendances : [Manifestation le 14 juillet 2010](#)
Mars 2010, Togo : [Election présidentielle](#)